
Bibliographie.

“ Le Mois du Rosaire ” sanctifié par la méditation. Ouvrage traduit de l'espagnol par l'abbé Thiveaud, chanoine honoraire et curé de Saint-Jacques de Bergerac. Volume in-18 de 164 pages, édité par H. et L. Casterman, Éditeurs Pontificaux, Tournai, Belgique.

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à la chapelle des Sœurs de la Charité, Québec, le 11 ; à St-Martin, le 13 ; à Ste-Louise, le 15. Les Pères du premier Concile de Montréal ont érigé avant de se séparer, une admirable lettre pastorale sur la *presse*, que nous regrettons de ne pouvoir publier. Elle traite des devoirs et des abus de la *presse*, des droits de l'Église, de l'État et des devoirs des fidèles à l'égard de la *presse*. Nous en recommandons la lecture à tous ceux qui pourront se la procurer, et nous attirons l'attention, en particulier, sur les photographies du journal menteur, mal renseigné, colporteur de scandale, mercantile, immoral, politique, servile, irrégulier et propagateur de l'impiété. Il n'est pas plus permis de recevoir ces journaux que de les publier. — Plusieurs journaux ont dénoncé la correspondance de “ Blaye ” sur les écoles séparées. Nous les en félicitons. — Les Anglais protestants de Montréal, sont partis en guerre de religion et de race à propos de patronage. Bien qu'ils n'aient droit qu'à deux juges sur les dix que compte la Cour Supérieure de Montréal, ils en ont quatre et ne sont pas encore contents. Ils regrettent le bon vieux temps où sur treize juges de la Province de Québec, ils en avaient huit. Nous applaudissons au langage des journaux en cette circonstance. Le seul moyen de mettre à la raison l'élément protestant fanatique, c'est de lui accorder juste ce qui lui appartient. — Le Suprême Conseil du rite Écossais Ancien et Accepté, 33^{me} degré, a décidé, dit le “ Trifluvien, ” à une réunion tenue ces jours derniers à Montréal, de nommer trois délégués qui iront en *mission fraternelle* à Winnipeg. Ils vont sans doute plaider la cause des écoles catholiques auprès de Greenway.

Le Parlement de Québec est en session depuis le 30 octobre.